

les débours occasionnés par la négociation de traités en 1922-1923 :

Traités avec la France, la Belgique et l'Italie :

Le très hon. W. S. Fielding.. . . . .	\$4,434 00
J. A. Russell.. . . . .	1,797 37
R. B. Viets.. . . . .	2,033 46
	<hr/>
	\$8,264 83

M. Viets agissait en qualité de secrétaire particulier et d'expert légiste.

En 1923-1924 il n'y a pas eu de débours. Voici l'état de ceux effectués au cours de l'exercice 1924-1925 :

Convention de commerce avec l'Espagne :

L'hon. E. Lapointe.. . . . .	\$1,680 00
M. W. McL. Clarke.. . . . .	2,015 31
	<hr/>
	\$3,695 31

M. Clarke est notre agent commercial à Milan (Italie) et ces dépenses résultaient de la négociation d'une convention projetée avec l'Espagne.

L'hon. M. MANION: Je crois qu'avant six heures nous discutons le traité avec l'Australie. Le ministre peut-il nous dire quels sont les progrès réalisés en cette affaire?

L'hon. M. ROBB: Je ne puis rien dévoiler présentement.

M. LEADER: Le Gouvernement a-t-il fait quelques progrès dans la négociation d'un traité avec les Etats-Unis? Si je ne m'abuse, ce Gouvernement, par l'entremise du ministre des Finances (M. Fielding) a fait une offre permanente au gouvernement américain.

L'hon. M. ROBB: L'attitude des Etats-Unis n'a pas été aussi favorable que nous espérons; mais il y a lieu de croire que l'attitude de Washington à l'égard du Canada changera pour le mieux.

Le très hon. M. MEIGHEN: Jusqu'à quel degré s'est-on montré bien disposé?

L'hon. M. ROBB: Pas autant que nous l'aurions voulu.

Le très hon. M. MEIGHEN: Mon honorable ami veut-il nous indiquer brièvement quelle a été l'attitude des Etats-Unis?

L'hon. M. ROBB: C'est impossible.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est ce que je pensais.

M. LEADER: Le Gouvernement a-t-il fait de nouvelles démarches à ce sujet?

M. JACOBS: Quand nous aurons nommé un représentant à Washington, il fera probablement marcher les choses un peu plus rondement.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ne serait-il pas sage de la part du ministre intérimaire

[L'hon. M. Robb.]

des Finances ou du Gouvernement de faire un geste quelconque pour satisfaire nos collègues qui sont à ma gauche. Le parti ministériel n'a pas besoin de cela pour sa propre satisfaction.

M. JACOBS: Est-ce que la nomination d'un représentant n'est pas un geste?

Le très hon. M. MEIGHEN: Certainement. (Le crédit est adopté.)

Subvention à la commission des champs de bataille nationaux :

(a) Frais d'administration.. . . . .	\$ 6,000
(b) Entretien du parc des champs de bataille nationaux.. . . . .	35,000
(c) Entretien des tours Martello, numéros 2 et 4.. . . . .	1,000
(d) Nouveaux travaux dans les parcs.. . . . .	
	<hr/>
	\$42,000

L'hon. M. MANION: Qu'est-ce que fait la commission?

L'hon. M. ROBB: La commission des champs de bataille nationaux existe depuis un certain nombre d'années. Le Gouvernement la subventionne. Elle a été constituée en 1908 par une loi du Parlement. Il s'agissait de conserver les champs de bataille de Québec. Les commissaires furent autorisés à acheter du terrain, à recevoir et à dépenser de l'argent, provenant soit du Gouvernement, soit de particuliers. Le ministre des Finances fut autorisé à verser pour cela une somme de \$300,000, prise à même le fonds du revenu consolidé. Cette subvention jointe aux sommes versées par le public fut suffisante pour couvrir tous les frais jusqu'à 1911-1912 inclusivement. Subséquemment, il a fallu voter et verser à la commission les sommes suivantes: 1912-1913, \$116,500; 1913-1914, \$145,000; 1914-1915, \$143,000; 1915-1916, \$118,100; 1916-1917, \$34,160; 1917-1918, \$52,100; 1918-1919, \$39,550; 1919-1920, \$36,450; 1920-1921, \$41,450; 1921-1922, \$51,600; 1922-1923, \$42,000; 1923-1924, \$41,600; 1924-1925, \$47,000. Le président est sir George Garneau et le secrétaire, C. E. Gauvin,

L'hon. M. MANION: Est-ce que tout cet argent est dépensé exclusivement dans la province de Québec?

L'hon. M. ROBB: Sur le champ de bataille de Québec où Wolfe et Montcalm ont combattu.

M. BROWN: Est-ce que le crédit est limité à ce seul champ de bataille?

L'hon. M. ROBB: Oui, par un acte du Parlement.

M. ROSS (Kingston): Qu'est-ce que les tours Martello, numéros 2 et 4?